

COMMUNE DE BOURG-EN-BRESSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°51980 du 18/05/2017, le Maire de la commune de Bourg-en-Bresse a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête publique se déroulera, pour une durée de 36 jours :

**du mercredi 14 juin 2017
au mercredi 19 juillet 2017 inclus**

Monsieur Gérard BLONDEL a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lyon.

L'enquête se déroulera à la mairie de Bourg-en-Bresse¹, du mercredi 14 juin 2017 au mercredi 19 juillet 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public :

- le mercredi 14 juin 2017, de 9 h à 12 h (salle Bohan 2)
- le lundi 26 juin 2017, de 14 h à 17 h (salle Bichat)
- le mercredi 19 juillet 2017, de 14 h à 17 h (salle Bichat)

Les observations pourront être recueillies par écrit pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur le registre d'enquête mis à disposition à l'Hôtel de Ville (2^{ème} étage)
- Par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur :
Mairie de Bourg-en-Bresse
Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme
BP 90419
01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
- Sur le site internet de la Ville : www.bourgenbresse.fr

Au terme de l'enquête publique, la modification du PLU sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire, J-F. DEBAT

(1) - Place de Hôtel de Ville – 04 74 45 71 99